

# Usine Ford à Blanquefort (33) : les représentants CGT licenciés dénoncent la lâcheté des pouvoirs publics

A LA UNE BORDEAUX RIVE GAUCHE

Publié le 05/02/2020 à 13h47 par Etienne Millien.



Philippe Brun et Philippe Poutou

*E. M.*

**Les salariés protégés de Ford viennent de se voir signifié leur licenciement. Ils considèrent que la reconnaissance par l'inspection du travail du motif économique qui justifie cette décision met en lumière l'abandon des pouvoirs publics sur le dossier, de l'Elysée jusqu'à Bordeaux Métropole**

Les salariés protégés de Ford (délégués du personnel et élus au Comité social économique) ont [reçu la décision de l'inspection du travail d'autoriser leur licenciement](#). Même s'ils s'y attendaient, les anciens représentants, dénoncent cette décision. « Elle montre la **longue chaîne de capitulation dans ce dossier. L'Etat mais aussi Bordeaux Métropole et la Région** nous ont lâchés. Il y a là de la lâcheté des pouvoirs publics » dénonce Philippe Poutou, ancien ouvrier de Ford et candidat aux municipales à Bordeaux. « L'administration reconnaît le motif économique pour justifier ces licenciements sur la base de la fermeture de l'usine, alors qu'au départ Macron parlait de trahison de Ford,

Lemaire parlait de licenciement boursier. Finalement, **l'Etat valide le fait que fermer une usine permet de justifier les licenciements**, c'est incroyable » dénonce Philippe Brun, l'avocat des élus CGT de Ford Blanquefort. "Face à la logique libérale, **il y a le camp des capitulards et celui des résistants**, on est le 17 juin 1940", lance-t-il.

## « Lâchés »

L'ex-délégué CGT de l'entreprise, Philippe Poutou, ajoute que ni Bordeaux Métropole, **ni la Région ne sont intervenus pour contraindre concrètement Ford dans le processus**. « L'accord de réindustrialisation du site tourne à l'avantage de Ford. Ils n'ont aucun effort à faire. Même les 30% de machines données pour des organismes de formation partent à la casse parce que c'est à la Région de payer leur transport et que ça coûte trop cher », dénonce-t-il.

**Plusieurs procédures sont engagées au nom de la CGT**. La décision de l'inspection du travail sera contestée devant le tribunal administratif et s'ajoutera aux 150 recours individuels de salariés qui seront déposés devant le conseil des prud'hommes. De plus, **l'avocat a attaqué la France devant le Conseil de l'Europe et le Bureau International du Travail** (organe de l'ONU) pour faire reconnaître le droit à la réintégration et celui à une meilleure compensation des licenciements.

## Promesses non tenues

Sur les 879 salariés touchés par la fermeture du site de Blanquefort, 500 se retrouvent en difficulté estiment les représentants de la CGT. "**Les promesses de contrats locaux se sont évaporées**. 15 personnes ont eu un CDI à TBM, mais les annonces comme celles de contrats à Safran ne se sont pas concrétisées", regrettent les représentants du syndicat.